

WEBINAIRE - 12/03/2021

ATELIER COLLECTIVITÉS

LE FINANCEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC LES CEE



Steeve BENISTY - sb@lac2e.com T.0970 444 930



SOMMAIRE

11H - 12H

I/ ACTUALITÉ CEE - LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS

II/ LES 7 VOIES POUR OBTENIR DES FINANCEMENT D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

III/ RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Ville de Montpellier
- Intervention de Bernard LE ROUX, Conseiller Energie Patrimoine, Seine Normandie Agglomération (SNA)

IV/ Questions/réponses





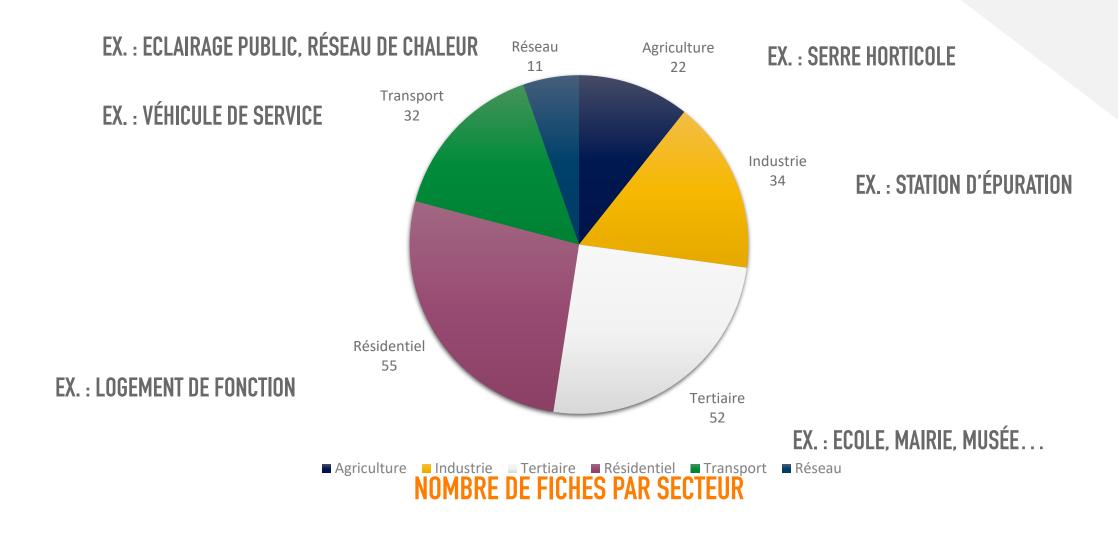
PARTIE I

ACTUALITÉ DES FICHES

POUR LES COLLECTIVITÉS



UN PORTEFEUILLE LARGE D'OPÉRATIONS STANDARDISÉES





LE TOP 3 PAR SECTEUR DE LA PRODUCTION DES FICHES

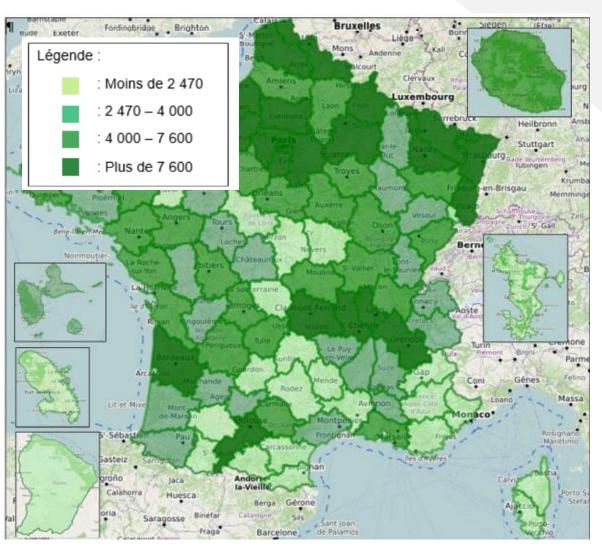
SECTEUR	RÉFÉRENCE	INTITULÉ	% /TOTAL Production
Résidentiel	BAR-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	9%
	BAR-TH-160	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	7%
	BAR-EN-103	Isolation d'un plancher	7%
Tertiaire	BAT-TH-146	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	2%
	BAT-EN-103	Isolation d'un plancher	2%
	BAT-TH-139	Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	2%



LA PRODUCTION DE CEE EN OCCITANIE - RÉSIDENTIEL

Opérations standardisées en bâtiment RESIDENTIEL (en GWh cumac) :

= nombre de CEE délivrés au 9 octobre 2020 par département concernant les opérations engagées depuis le 1^{er} janvier 2015 jusqu'au second semestre 2018 inclus.

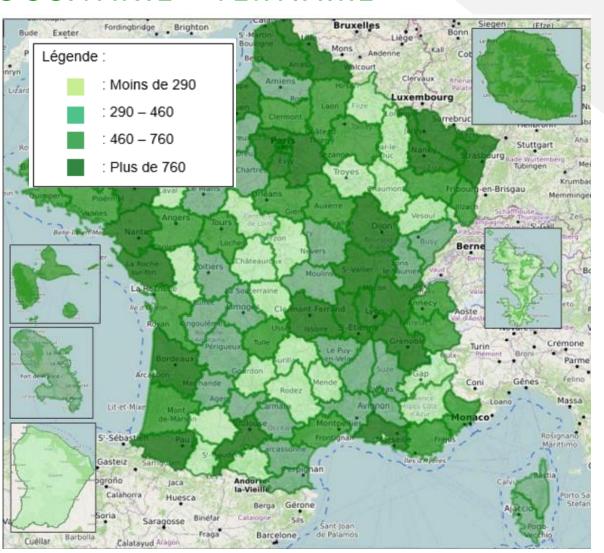




LA PRODUCTION DE CEE EN OCCITANIE - TERTIAIRE

Opérations standardisées en bâtiment TERTIAIRE (en GWh cumac):

= nombre de CEE délivrés au 9 octobre 2020 par département concernant les opérations engagées depuis le 1^{er} janvier 2015 jusqu'au second semestre 2018 inclus.





PEU DE NOUVEAUTÉS DEPUIS LE 35^E ARRÊTÉ

→ Pour le secteur tertiaire : pas de modification/nouvelle fiche depuis le 35e arrêté en Août 2020

FICHE	MODIFICATION(S)
BAT-TH-139 (Système de récupération de chaleur sur des groupes de production de froid)	 Renforcement du contenu de l'étude de dimensionnement Simplification de l'expression du forfait lié directement à l'économie d'énergie déterminée dans cette étude
BAT-TH-127 (Raccordement des bâtiments tertiaires à un réseau de chaleur)	 Simplifications et l'actualisation des données de calculs des montants de CEE
BAT-EQ-127 (Eclairage général des bâtiments tertiaires)	 Assouplissement des critères techniques avec l'extension de l'éligibilité des luminaires au groupe de risque « 1 » (au lieu de « 0 » uniquement)



LES ATTENDUS POUR LES PROCHAINS ARRÊTÉS

FICHE	MODIFICATION(S)
BAT-EN-XXX (Vitrage pariétodynamique)	 Transcription de la fiche résidentiel au tertiaire
BAT-EN-XXX (Façade rideau)	 Fiche en projet du côté de l'ADEME
BAT-EN-104 (Fenêtre ou porte- fenêtre complète avec vitrage isolant)	 Actualisation des forfaits avec la fusion des énergies de chauffage Révision des critères techniques
BAT-TH-116 (Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire)	 Elargissement de la fiche à la climatisation, à l'éclairage et aux auxiliaires Fusion des forfaits pour ne plus dépendre de l'énergie de chauffage





PARTIE II

COMMENT BÉNÉFICIER

DES CEE ?



DIRECTEMENT & INDIRECTEMENT

DIRECT

- 1) Travaux éligibles échus
- 2) Travaux éligibles futurs
- 3) Coup de pouce direct



INDIRECT

- 4) Contrat d'incitation
- 5) Coup de pouce avec un obligé
- 6) Prime sur devis (travaux à 0€)
- 7) Programmes CEE

CAS DES TRAVAUX ÉLIGIBLES ÉCHUS



(Intervention du mandataire)



Signature OS / Devis

Réalisation des travaux

Facturation

Construction du dossier de demande

Dépôt du dossier



Début de l'opération au sens du PNCEE



Fin de l'opération au sens du PNCEE



POUR LES TRAVAUX TERMINÉS AVANT LA FIN MARS 2020 : DÉLAI POUSSÉ À 18 MOIS



CAS DU COUP DE POUCE DIRECT

Secteur résidentiel :

- → Coup de pouce « Chauffage » : raccordement à un réseau de chaleur EnR&R, chaudières, PAC, émetteur électrique, Système solaire combiné, appareil chauffage au bois, émetteur électrique à régulation électronique, Conduit d'évacuation des produits de combustion...
- → Coup de pouce « Isolation » : combles, toiture et planchers bas
- → Coup de pouce « Thermostat avec régulation performante » : équipement de programmation par intermittence (thermostat programmable)
- → Coup de pouce « Rénovation performante d'une maison individuelle » et « Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif »

Secteur tertiaire : Coup de pouce « Chauffage des bâtiments tertiaires »

→ Bonification pour le raccordement d'un bâtiment à un réseau de chaleur EnR&R, chaudières, PAC, biomasse...



COUP DE POUCE EN PROPRE

Devenir organisme coup de pouce

- → Signature de la (des) charte(s) coup de pouce
- → Présenter l'ensemble des offres coup de pouce sur un site Internet accessible au public
- → Assurer auprès des ménages la promotion des actions complémentaires de rénovation de leur logement, l'information sur les autres dispositifs d'aide existants et le réseau FAIRE
- → Instruction du dossier par la DGEC
- → Engagement pour fournir un bilan chiffré mensuel de la mise en place de ses offres



LE CONTRAT D'INCITATION

Matérialisation de l'incitation Signature du devis Réalisation des travaux Facturation Dépôt du devis de la prime

Début de l'opération au sens du PNCEE

Fin de l'opération au sens du PNCEE

Comment matérialiser l'incitation?

- → Signature d'une contrat d'incitation avant la signature du devis
- → Il prend la forme d'un contrat cadre, bilatéral ou tripartite
- → Un obligé s'engage dans un périmètre défini à verser des primes si des travaux éligibles sont réalisés
- → Il est en général fait sur une période
- → Le versement est effectué à la fin des travaux



PRIME SUR DEVIS (TRAVAUX À 0€)

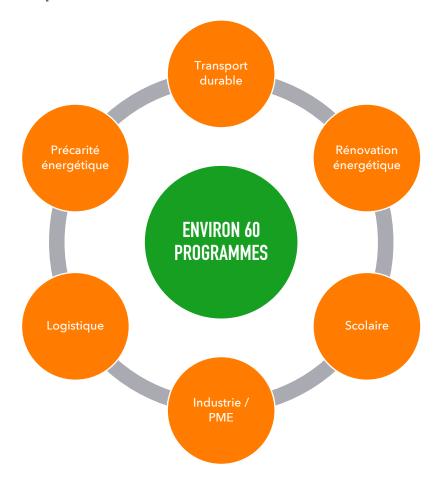
En collaboration avec des installateurs, il est possible de réaliser des travaux sans frais pour l'éligible :

- → Paiement des travaux via les CEE directement aux installateurs par l'obligé ou délégataire
- → Montage financier avec utilisation des dispositifs des coups de pouce
- → Exemple typique : isolation de comble, raccordement à un réseau de chaleur, calorifugeage...



PROGRAMMES CEE

De nombreux programmes sur des thématiques variées :



EXEMPLES:







ecler



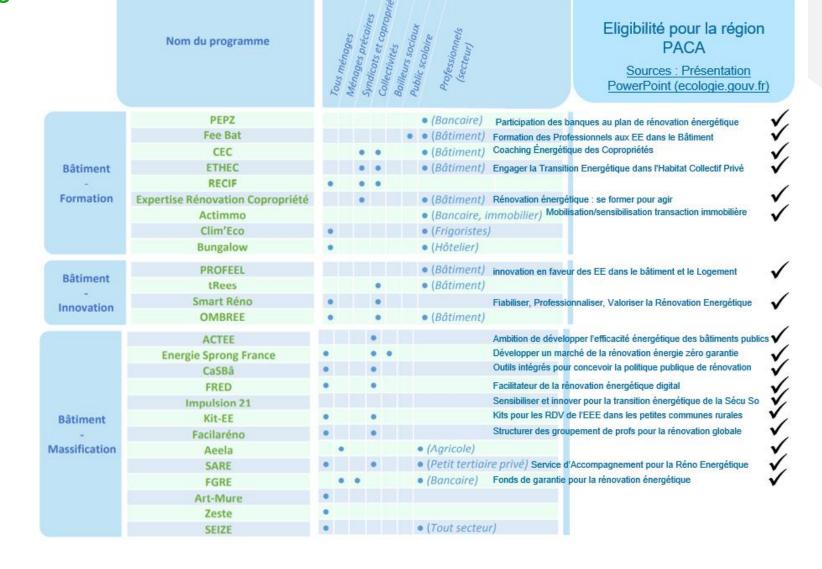








PROGRAMMES





BILAN: LES BONS RÉFLEXES

- → Vérification des travaux des 12 mois glissants précédents : est-ce que des valorisations sont possible ?
- → Si oui et que la dérogation annuelle a déjà été utilisée, il est possible de faire un regroupement pour attendre le seuil des 50 GWhc.
- → Profiter des programmes CEE qui ont encore des enveloppes financières.
- → Anticiper la 5^e période :
 - \rightarrow Etablir une estimation du volume de CEE sur 4 ans (durée de la 5 $^{\rm e}$ période).
 - → Définir une stratégie : incitation par des tiers, génération de CEE en propre ou encore réalisation de travaux à 0€?





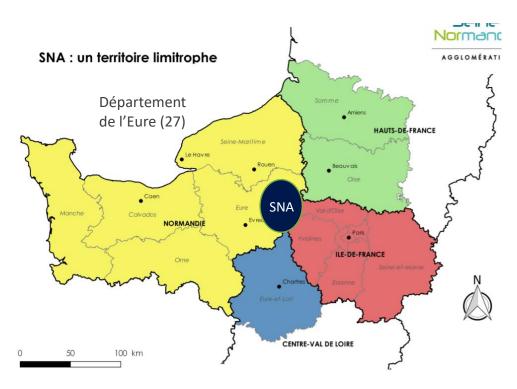
PARTIE III

RETOUR D'EXPÉRIENCE

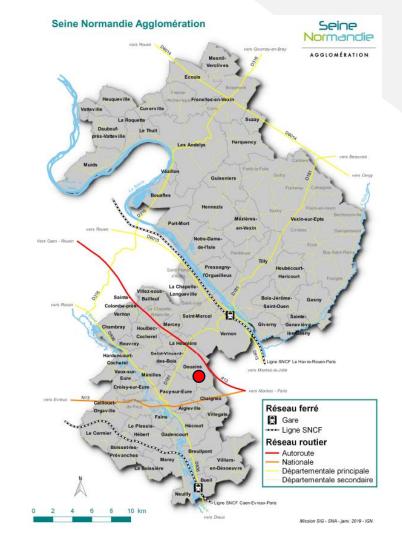
BERNARD LE ROUX, SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION



SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION, UN TERRITOIRE ...



- → 83 000 habitants
- → 61 communes / 500 bâtiments publics
- → Des sites historiques et touristiques d'importance : Maison de Claude Monet (Giverny), Château-Gaillard (Les Andelys)





HISTORIQUE

Avant 2017 : quelques opérations de valorisation, notamment dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Mars 2017 : Reconnaissance Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) : accès à des CEE bonifiés

Eté 2017 : consultation pour le recrutement d'un partenaire afin d'assurer le suivi administratif et technique

Février 2018 : vote des modalités de reversement aux communes

Mi-2020: fin du premier partenariat (fin des CEE bonifiés)

Eté 2020 : nouvelle consultation et recrutement de la Compagnie des Economies d'Energies (partenariat en cours)





HISTORIQUE

Bilan TEPCV 2018:

- → <u>Un temps administratif interne trop important</u>
- → une animation territoriale insuffisante de notre partenaire pour maximiser un maximum de projets
- → 1/3 des communes ont pu bénéficier du partenariat et ont récupéré plus de 215 000 € reversés par Seine Normandie Agglomération.
- → L'agglomération a récupéré 215 000 € et bonus (reversement d'une partie sur le fonds de concours)





INTÉRÊT D'UN PARTENARIAT

- → S'appuyer sur un partenaire ayant les connaissances techniques nécessaires pour apprécier l'éligibilité des projets
- → Bénéficier d'une expertise pour étudier la conformité des devis et factures
- → Avoir un tarif de rachat déterminé pour une période donné (sécuriser les recettes financières des projets de rénovation)
- → Externaliser le temps administratif nécessaire à la gestion des dossiers CEE
- → Pouvoir bénéficier de regroupements de dossiers et ainsi maximiser les recettes





PREMIER PARTENARIAT

Recrutement:

- → Lancement d'une consultation « informelle » auprès de 8 entreprises (été 2017)
- → Offres diverses : prix de rachat incluant ou non l'accompagnement administratif / accompagnement plus ou moins important / ...
- → Choix du prestataire selon le prix et l'accompagnement technique proposé (+ benchmark auprès de collectivités)

Missions partenaire:

- → Analyser les devis et factures pour vérifier la bonne éligibilité ;
- → Relancer les communes pour obtenir les éléments ;
- → Préparer les documents nécessaires à la valorisation des CEE (incluant la saisie des éléments sur la plateforme EMMY) ;
- → Procéder à l'achat des CEE à un tarif convenu par convention.





DEUXIÈME PARTENARIAT

Recrutement:

- → Lancement d'une consultation « informelle » auprès de 9 structures (à l'été 2020)
- → 4 offres reçues : choix de la Compagnie des Economies d'Energies (C2E)

Missions du partenaire :

Accompagnement global incluant le volet administratif et une prospection auprès des communes pour faire émerger des travaux de rénovation énergétique.

Etat d'avancement:

- → Depuis février 2021 : 26 projets de petites tailles identifiés sur 7 communes et patrimoine de SNA.
- → A ce jour, recette potentielle estimée à 42 000€ + 3 projets d'envergure à long terme pour un potentiel de plus de 150 000€





DEUXIÈME PARTENARIAT

Organisation:

- → Guichet unique à la C2E pour les demandes des collectivités de l'agglo.
- → Suivi régulier de l'avancement des dossiers (Téléphone, mails)
- → réunions mensuelles tableau de bord.
- → Animation du partenariat avec transferts de compétences, organisation de webinaires, publication de notes d'informations...

Mission en 3 étapes :

- → Identifier et valoriser les travaux éligibles déjà terminés : récupérer des financements à court terme via la rétroactivité du dispositif CEE.
- → Valoriser les travaux en cours.
- → Etudier en amont les travaux prévus et proposer des modifications en vue d'augmenter et faciliter la valorisation en CEE.





MODALITÉS DE RÉPARTITION DES CEE AVEC LES COMMUNES

Premier partenariat:

- → Répartition à 50/50 entre les communes et SNA (une part importante récupérée par SNA venant alimenter un fond de concours distribué aux communes)
- → Signature d'une convention entre la commune et SNA pour encadrer le reversement.

Deuxième partenariat (la C2E):

→ Modalités en cours de définition (probablement une répartition 80% commune et 20% agglomération)





PERSPECTIVES RELATIVES AUX CEE

Réponse de SNA à l'AMI SEQUOIA : bénéficier d'une aide pour les études, audits, outils de suivi (acquisition d'un logiciel de management de l'énergie)

- → Candidature retenue pour notre groupement : SIEGE27 (Syndicat Intercommunal) EPN (Evreux) / CASE (Louviers)/ SNA (Vernon)
- → Sensibilisation des agents SNA mi-mars prochain :

 Mise en place d'actions de sensibilisation financées par les CEE :

 engagement dans le programme STEER Eco-mobilité
- → Via la Compagnie des Economies d'Energies : Mise en place d'outils pour faciliter la valorisation des CEE au profit des habitants et des entreprises du territoire (prochainement)





ZOOM SUR LE PROGRAMME STEER ECO-MOBILITÉ



Programme entièrement financé par les CEE pour la sensibilisation des automobilistes à l'éco-mobilité.

Objectif:

Sensibiliser 185 000 personnes en France, principalement sur les aires d'autoroute et aujourd'hui dans les collectivités.



2 volets:

- → Sensibilisation du personnel de SNA à l'éco-conduite et à l'éco-mobilité.
- → Organisation de sessions pour les habitants de l'agglo.



















Merci pour votre attention!

